

Salon, le 12 Août 1904.

à Monsieur le Maire
de Bouffens.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bien-
veillance le droit de fouille dans le contrefort de
détachement du massif du Montarney. Ce contrefort,
désigné sous le nom de crête des Liés,
sépare le ravin d'Anglade du ravin de Quer-
mer et se termine au ruisseau de Cognets.

Elle joint un extrait de plan parcellaire.

Si les recherches que je vous demande de vouloir bien autoriser pouvaient un jour être de quelque utilité, je prie de vous agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute et respectueuse reconnaissance.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute et respectueuse reconnaissance.

J. Patrouilleau

Gabriel Patrouilleau, Ingénieur
civil à Lyon, 148 Avenue de Saxe

